

COMPETENCES DU PROJET ATELIER d'ECRITURE

D'après le BOEN n° 31 du 30 juillet 2020

page 1 COMPETENCES TRAVAILLEES EN EDUCATION MUSICALE

pages 2 et 3 COMPETENCES TRAVAILLEES EN FRANÇAIS : production d'écrits et langage oral

COMPETENCES TRAVAILLEES EN EDUCATION MUSICALE

Chanter et interpréter :

- Reproduire et interpréter un modèle mélodique et rythmique.
- Interpréter un répertoire varié avec expressivité. 1

Écouter, comparer et commenter

- Décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes variés, artistiques ou naturels.
- Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre musicale dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique contemporain, proche ou lointain.

Explorer, imaginer et créer

- Imaginer l'organisation de différents éléments sonores.
- Faire des propositions personnelles lors de moments de création, d'invention et d'interprétation.

Échanger, partager et argumenter

- Argumenter un jugement sur une musique.
- Écouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité.

PRODUCTION D'ECRITS

Rédiger des écrits variés

- Connaître les caractéristiques principales des différents genres d'écrits à rédiger.
- Mettre en œuvre (de manière guidée, puis autonome) une démarche de rédaction de textes : convoquer un univers de référence, un matériau linguistique (lexique et syntaxe déjà connus ou préparés pour l'écrit demandé), trouver et organiser des idées, élaborer des phrases, les enchaîner avec cohérence, élaborer des paragraphes ou d'autres formes d'organisation textuelles.
- Mobiliser des outils liés à l'étude de la langue à disposition dans la classe (matériau linguistique, outils orthographiques, guides de relecture, dictionnaires en ligne, traitements de texte, correcteurs orthographiques).
- Mobiliser ses connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours, etc.).
- Être initié à la notion d'aspect verbal (valeurs des temps), abordée à travers l'emploi des verbes en rédaction (le récit au passé simple, le discours au présent ou au passé composé, etc.).

Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte

- Concevoir l'écriture comme un processus inscrit dans la durée.
- Mettre à distance son texte pour l'évaluer.
- Enrichir par la recherche des formulations plus adéquates

Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser

1) Respecter la cohérence et la cohésion : syntaxe, énonciation, éléments sémantiques qui assurent l'unité du texte

- Utiliser les connecteurs logiques, temporels, les reprises anaphoriques, les temps verbaux pour éviter des dysfonctionnements.
- Prendre en compte la notion de paragraphe et les formes d'organisation du texte propres aux différents genres et types d'écrits.
- Mobiliser des connaissances portant sur la ponctuation (utilité, usage, participation au sens du texte) et sur la syntaxe (la phrase comme unité de sens).

2) Respecter les normes de l'écrit

- Mobiliser des connaissances portant sur l'orthographe lexicale et être capable de vérifier l'orthographe des mots dont on doute.
- Apprendre à identifier les zones d'erreurs possibles dans un premier temps avec le guidage du professeur, puis de manière plus autonome.

LANGAGE ORAL

Parler en prenant en compte son auditoire

- Mobiliser les ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris ;
- Organiser et structurer le propos selon le genre de discours ; mobilisation des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d'un ouvrage, présentation des résultats d'une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d'un point de vue argumenté, etc.).
- Utiliser les techniques de mise en voix des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier).
- Utiliser les techniques de mémorisation des textes présentés ou interprétés.

Participer à des échanges dans des situations diverses

- Prendre en compte la parole des différents interlocuteurs dans un débat et identifier les points de vue exprimés.
- . Présenter une idée, un point de vue en tenant compte des autres points de vue exprimés (approbation, réfutation, apport de compléments, reformulation, etc.).
- Respecter les règles de la conversation (quantité, qualité, clarté et concision, relation avec le propos).
- Mobiliser des expressions et des formules qui engagent celui qui parle (savoir exprimer un refus, exprimer une demande, présenter ses excuses, remercier).
- Mobiliser des stratégies argumentatives : recours à des exemples, réfutation, récapitulation, etc.
- Développer le lexique en lien avec le domaine visé.
- Savoir construire son discours (organisation du propos, enchaînement des phrases).
- Savoir mobiliser des moyens d'expression (lexique, formules, types de phrase, etc.).
- Savoir mettre à distance son expérience et mobiliser des connaissances (formulation et reformulation, explicitation des démarches, des contenus, des procédures, etc.).

Adopter une attitude critique par rapport à son propos

- Élaborer les règles organisant les échanges ; repérer le respect ou non de ces règles dans les propos d'un pair, aider à la reformulation.
- Prendre en compte les critères d'évaluation explicites élaborés collectivement pour les présentations orales.
- Être capable d'autocorrection après écoute (reformulations).
- Comparer le fonctionnement de la syntaxe de la langue orale (prosodie, juxtaposition, répétitions et ajustements, importance des verbes) avec celle de la langue écrite.